



## COTISATIONS 2025/2026

L'ensemble des cours seront animés par Igor LE PIPEC, professeur diplômé d'état en danse Jazz.

L'adhésion (25 € non remboursable), les cotisations ainsi que les frais de costumes (20 €) doivent être payés lors de l'inscription.

Les frais de cotisations s'effectuent à l'année et sont encaissés en début d'année scolaire avec possibilité de régler en 3 fois (octobre, janvier et mars). L'association Studio Jazz'I accepte la carte CJeune (carte collégien) et les chèques ANCV (vacances et coupons sport). L'engagement se fait pour l'année, après 1 cours d'essai.

Sauf mesure exceptionnelle ou avis médical (CF règlement intérieur), aucun remboursement ne sera effectué en cours d'année.

L'inscription à l'école de danse vaut acceptation du règlement intérieur.

| Modern Jazz et Street Jazz |            |
|----------------------------|------------|
| 1h de cours par semaine    | 280 € / an |
| 1h30 de cours par semaine  | 330 € / an |
| 2h de cours par semaine    | 380 € / an |
| 2h30 de cours par semaine  | 430 € / an |
| 3h de cours par semaine    | 480 € / an |

| Pilates / Barre au sol  |            |
|-------------------------|------------|
| 1h de cours par semaine | 240 € / an |

**Réduction famille sur le panier total** : 20 € déduits pour 2 personnes, 30 € déduits pour 3 personnes, 40 € déduits pour 4 personnes etc...

## INSCRIPTIONS : rentrée le lundi 8 septembre 2025

Mardi 1er juillet de 17h à 19h

Mercredi 02 juillet de 12h à 15h

Jeudi 03 juillet de 17h à 19h



Directement au studio !



**Places limitées**



Adresse du studio : Campagne Blanche CD6 quartier Favary 13790 Rousset

Nous vous prions de rouler à faible allure en arrivant sur les lieux merci ! Let's Dance !